Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260409-DCM_2026_17-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 AVRIL 2026

Le neuf avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Hervé Loussaut, Maire, suivant convocation faite le trois avril deux mille vingt-six.

Membres présents : Monsieur Hervé LOUSSAUT, Monsieur Clément PEPE, Madame Elodie CORBEL, Madame Yolande CHATEIGNER, Monsieur Erwan LUCAS, Monsieur Thorsten BARTH, Madame Magaly STEPHAN, Monsieur Alexandre JOLY, Madame Typhaine JONCOUR, Madame Cléa PLUSQUELLEC, Monsieur Philippe TRELLU, Madame Katell SCORNET,

Absents excusés : Monsieur Ludovic BOUGET qui a donné procuration à Madame Magaly STEPHAN, Madame Marine JOLY qui a donné procuration à Monsieur Alexandre JOLY, Monsieur Renaud de CLERMONT-TONNERRE qui a donné procuration à Monsieur Philippe TRELLU,

Secrétaire de séance : Madame Magaly STEPHAN

Délibération n°2026/17

CRÉATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire indique que le choix a été fait de réduire le nombre de commissions qui existaient auparavant, ceci afin de pouvoir les réunir régulièrement, en considérant que la plupart des thématiques abordées sont transversales.

Il propose ainsi de créer trois commissions municipales :

- Finances
- Voirie, travaux, bâtiments communaux, urbanisme, espaces verts, patrimoine
- Affaires scolaires, vie associative, sport, jeunesse, communication, conseil municipal des jeunes

Il ajoute que le maire est le président de droit de toutes les commissions. Néanmoins, dans le cadre des délégations de fonctions consenties aux adjoints et aux conseillers délégués, les commissions seront convoquées et présidées par l'élu en charge de cette thématique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Adopte** la liste des commissions municipales, telle que proposée ci-dessus,
- vu la délibération 2026/16 de ce jour, **décide** que ces désignations ne sont pas faites au scrutin secret ;
- **Fixe** la composition des compositions municipales comme suit :

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260409-DCM_2026_17-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

COMMISSION	RÉFÉRENTS	MEMBRES
Finances	Hervé Loussaut	Clément Pepe Elodie Corbel Alexandre Joly Erwan Lucas Magaly Stephan Typhaine Joncour Philippe Trellu Renaud de Clermont-Tonnerre
Voirie, travaux, Bâtiments communaux, urbanisme, espaces verts, patrimoine	Clément Pepe Erwan Lucas	Elodie Corbel Cléa Plusquellec Alexandre Joly Yolande Chateigner Philippe Trellu Renaud de Clermont-Tonnerre
Affaires scolaires, vie associative, sport, jeunesse, communication, conseil municipal des jeunes	Elodie Corbel Magaly Stephan Thorsten Barth	Erwan Lucas Ludovic Bouget Typhaine Joncour Marine Joly Katell Scornet

POUR : 15 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTIONS : 0 voix

Pour copie conforme,
Le maire,
Hervé Loussaut,